



PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

6 NOVEMBRE 2025

Le 6 novembre 2025, le Conseil Municipal de LA MURETTE, dûment convoqué le 31 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Carole SERAYET, Maire de la commune.

Sont présents :

Mesdames BODIN, BORREL, CAILLOU, CESTONARO, ORLANDO, SERAYET.
Messieurs BOYET, LACROIX, LO PRESTI, MALBRANQUE, MONTI, MOUCHET, VIOLY, ZGAINSKI.

Sont excusés :

Elodie CASTIGLIONE a donné pouvoir à François-Xavier ZGAINSKI
Dominique CULIANEZ a donné pouvoir à Fanny CAILLOU
Rémy GUYARD a donné pouvoir à Pascale ORLANDO

Absents :

René DURAND
Isabelle HIRSCHAUER

Présents : 14

Suffrages exprimés : 17

Le quorum étant atteint (14 présents) à 20h30, le Conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Mme le maire.

M. Joël LACROIX est désigné secrétaire de séance.

Mme le Maire propose à l'assemblée de se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 25/09/2025 :

VOTE

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

DELIBERATIONS

34-25 : Crédit d'un emploi permanent de Responsable du Service technique à temps plein (35 heures hebdomadaires) sur le grade d'agent de maîtrise principal dans le cadre du recrutement d'un nouveau Responsable de service

Carole SERAYET, Maire, expose :

Vu l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la vacance d'emploi n° 038250624000851,

Les emplois de chaque collectivité sont créés par son organe délibérant. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois pour assurer le bon fonctionnement des services.

Considérant le départ en retraite du Responsable actuel du Service technique au 01/02/2026, la collectivité a lancé une procédure de recrutement au terme de laquelle un agent titulaire, sur le grade d'agent de maîtrise principal, va être recruté par voie de mutation externe, pour une prise de fonctions dès le 01/12/2025, afin de bénéficier d'une période de tuilage avec le Responsable actuel.

Il est donc demandé au Conseil municipal d'acter la création d'un emploi permanent à temps plein de Responsable du Service technique sur le grade d'agent de maîtrise principal à compter du 1^{er} décembre 2025.

Après délibération, le Conseil municipal décide :

- DE CRÉER un emploi permanent à temps plein (35 heures hebdomadaires) de Responsable du Service technique sur le grade d'agent de maîtrise principal à compter du 1er décembre 2025.

VOTE

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

35-25 : Adoption du rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du service Cycle de l'Eau de la CAPV

Carole SERAYET, Maire, expose :

En vertu de l'article L 5211-39 du CGCT, les EPCI doivent envoyer un rapport d'activités annuel de leurs différents services à l'ensemble des communes membres, afin que celui-ci soit examiné en Conseil municipal.

Mme le Maire présente le rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du service Cycle de l'Eau de la CAPV, adressé à l'ensemble des élus et consultable en mairie.

Après délibération, le Conseil municipal décide :

- **D'ADOPTER le rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du service Cycle de l'Eau de la CAPV**

VOTE

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

F.-X. ZGAINSKI regrette qu'il n'y ait aucune information sur les PFAC dans tout le document. Une annexe serait pertinente au sujet de l'impact du réchauffement climatique sur la ressource en eau, son stockage, sa raréfaction, etc.

Pourtant des initiatives ont lieu au niveau local. Ce document pourrait davantage mettre l'accent sur l'aspect prévisionnel, en appelant à économiser l'eau.

P. ORLANDO souligne qu'il s'agit plutôt un rapport très factuel. Il y a une réelle évolution depuis quelques années qui tend à l'amélioration de la gestion des fuites d'eau sur l'ensemble du réseau d'eau potable.

C. SERAYET indique que la présentation du document en lui-même pourrait être améliorée. De nouvelles règles ont été votées en Conseil communautaire pour favoriser les récupérateurs d'eau de pluie. Elle tient à saluer le travail important réalisé par Freddy Rey et son équipe sur ce mandat communautaire.

INFORMATIONS DIVERSES

- Festival de l'Arbre en Scène du 13 au 16 novembre : mobilisation des équipes. Les réservations ont débuté.
- Panneaux photovoltaïques : les travaux sont terminés sur le toit de la cantine. La mise en route est en attente de la finalisation administrative.
- Nouvelles dégradations : WC publics et banc Parc de la Mission

Séance levée à 21h